

BULLETIN D'INFORMATION SUR LE GROUPE DE TRAVAIL INFORMEL DE L'OMC SUR LES MPME

« Le Groupe de travail informel sur les MPME a franchi une étape importante le 11 décembre 2020 en approuvant son premier ensemble de six recommandations et déclarations. Alors que les MPME du monde entier ont été dévastées par la pandémie mondiale – et par les restrictions en matière de voyages, les mesures de confinement et les difficultés logistiques qui en ont découlé –, il n'a jamais été aussi urgent que les responsables politiques se mobilisent pour soutenir ce segment important de toute économie, à savoir les MPME. En approuvant cet ensemble de textes, les responsables politiques ont montré que la situation difficile des MPME était prise en compte et que les difficultés de ces entreprises n'étaient pas oubliées.

Et ce n'est que le début. Alors que nous avançons dans l'année 2021 et que le monde commence à s'engager sur la voie de la résilience et de la reprise économiques, il est temps pour le Groupe de travail informel sur les MPME d'entamer une nouvelle phase de travail. La pandémie a mis en lumière les questions commerciales concernant les MPME dont le Groupe était déjà conscient, y compris l'importance de la numérisation des procédures commerciales, l'intérêt des systèmes de paiement électronique et l'importance de la cybersécurité. La discussion menée par le Groupe avec le secteur privé le 15 décembre 2020 a aussi été importante pour souligner les sujets que le Groupe devrait examiner en premier lieu et nous remercions tous ceux qui ont pris le temps d'y participer. Cela nous a permis d'entendre directement les MPME avant de commencer à négocier nos prochains textes pour le Groupe et nous a donné de l'inspiration et matière à réflexion.

Nous comptons sur une année fructueuse alors que nous commençons à examiner de nouveaux sujets et nous espérons poursuivre nos discussions avec vous afin de définir des orientations importantes pour le Groupe en matière de politique commerciale. »

– Le coordonnateur du Groupe de travail informel, S.E. M. José Luis Cancela (Uruguay).

Prochains événements

Bilan de l'Aide pour le commerce, 23-25 mars 2021 (le programme complet est disponible [ici](#)):

- ⇒ 23 mars, 17 heures-18h30 (HEC) – Aide pour le commerce liée à la COVID-19 en faveur des MPME (Uruguay) ([inscription](#))
- ⇒ 24 mars, 14 heures-15h30 (HEC) – Le rôle des MPME pour promouvoir la reprise économique dans le monde de l'après-COVID-19: une approche de la facilitation des échanges (El Salvador) ([inscription](#))
- ⇒ 25 mars, 11 heures-12h30 (HEC) – Information commerciale pour le redressement des entreprises – Service d'assistance pour le commerce mondial (Suisse) ([inscription](#))
- Forum sur le commerce mondial et la chaîne de blocs 30 mars 2021
 - ⇒ Accélérer la numérisation pour soutenir le financement du commerce (11.55am –1.00pm CET)
 - ⇒ Lancement du cours en ligne ITC-OMC sur la chaîne de blocs et le commerce (3.00pm–3.10pm CET)
 - ⇒ Identités numériques: pourquoi sont-elles importantes pour le commerce du XXIe siècle et que signifie la technologie pour les identités numériques? (3.15pm–4:30pm CET)
- Autres réunions du Groupe :
 - ⇒ 4 mai 2021
 - ⇒ 24 juin 2021
 - ⇒ 25 juin 2021 (Journée des MPME)
 - ⇒ 28 juillet 2021
 - ⇒ 12 octobre 2021
 - ⇒ 30 novembre 2021
 - ⇒ 7 décembre 2021



1. APPROBATION FORMELLE DE L'ENSEMBLE DE TEXTES CONCERNANT LES MPME ET COAUTEURS

L'ensemble de six recommandations et déclarations du Groupe (INF/MSME/4) a été adopté le 11 décembre 2020. Avec 96 signataires¹ (en comptant les membres de l'UE séparément et en incluant 6 États non membres du Groupe), l'ensemble de textes a été salué comme un résultat important obtenu par les Membres de l'OMC pour soutenir les MPME pendant la pandémie de COVID. Il vise à améliorer l'accès des MPME aux renseignements sur les marchés et la réglementation; à promouvoir l'inclusion des aspects liés aux MPME dans l'élaboration des règles commerciales et l'échange de bonnes pratiques en matière de facilitation des échanges; et à accroître l'accès des MPME au financement et aux paiements transfrontières au moyen des annexes suivantes:

I. Recommandation concernant la collecte et la mise à jour des renseignements relatifs aux MPME – Cette recommandation invite les Membres de l'OMC à fournir volontairement des renseignements sur les politiques et les statistiques relatives aux MPME dans le cadre des examens les concernant afin d'accroître la transparence et d'inciter aux bonnes pratiques s'agissant des politiques liées aux MPME.

II. Déclaration sur l'accès à l'information – Cette déclaration invite les Membres à fournir des renseignements spécifiques pour soutenir la mise en œuvre effective du Service d'assistance pour le commerce mondial ITC-CNUCED-OMC (GTH). Le GTH est une plate-forme en ligne destinée à simplifier la recherche de nouveaux marchés pour les entreprises, en particulier les MPME, en regroupant les renseignements commerciaux et économiques sur un seul et même portail en ligne.

III. Recommandation sur la facilitation des échanges et les MPME – La lourdeur des procédures douanières constitue une difficulté majeure pour les MPME. Cette recommandation appelle à la mise en œuvre intégrale de l'Accord sur la facilitation des échanges (AFE) et à l'échange de données d'expérience sur la mise en œuvre de l'AFE en associant les MPME.

IV. Recommandation visant à promouvoir l'inclusion des MPME dans l'élaboration des règles dans le domaine du commerce – Les modifications apportées au cadre réglementaire dans le domaine du commerce sont souvent difficiles à comprendre et à respecter, en particulier pour les MPME. Cette recommandation encourage l'inclusion des MPME dans l'élaboration des règles en procédant à une analyse et en consultant ces entreprises.

V. Recommandation sur les MPME et la Base de données intégrée de l'OMC – L'accès à des renseignements fiables, opportuns et officiels sur les droits de douane et autres taxes à l'importation réduit considérablement l'incertitude à laquelle font actuellement face les MPME désireuses de faire du commerce. Cette recommandation encourage la communication volontaire de renseignements pour alimenter la source officielle de renseignements tarifaires et autres renseignements commerciaux de l'OMC (la BDI de l'OMC) comme suite à la Décision de mai 2019 concernant la BDI.

VI. Déclaration sur la prise en compte des aspects liés au commerce de l'accès des MPME au financement et aux paiements transfrontières – Reconnaissant que les MPME rencontrent des obstacles importants dans leurs efforts pour accéder aux solutions financières, cette recommandation invite les Membres à partager les meilleures pratiques et à soutenir les initiatives internationales pour accroître l'accès

¹Afghanistan; Albanie; Antigua-et-Barbuda; Arabie saoudite, Royaume d'; Argentine; Arménie; Australie; Bahreïn, Royaume de; Belize; Biélorussie; Brésil; Brunéi Darussalam; Cambodge; Canada; Chili; Chine; Colombie; Corée, République de; Costa Rica; Côte d'Ivoire; Dominique; El Salvador; Équateur; Fédération de Russie; Grenade; Guatemala; Guyana; Honduras; Hong Kong, Chine; Islande; Israël; Japon; Kazakhstan; Kenya; Koweït; Liechtenstein; Macédoine du Nord; Mali; Maurice; Mexique; Moldova, République de; Mongolie; Monténégro; Myanmar; Nicaragua; Nigéria; Norvège; Nouvelle-Zélande; Paraguay; Pérou; Philippines; Qatar; République démocratique populaire lao; République dominicaine; République kirghize; Royaume-Uni; Saint-Kitts-et-Nevis; Saint-Vincent-et-les Grenadines; Sainte-Lucie; Singapour; Suisse; Territoire douanier distinct de Taiwan, Penghu, Kinmen et Matsu; Thaïlande; Togo; Turquie; Ukraine; Union européenne; Uruguay; et Viet Nam (les États non membres du Groupe de travail informel sur les MPME figurent en italique).



des MPME au financement et aux paiements transfrontières.

2. RÉUNION AVEC LE SECTEUR PRIVÉ , 15 DECEMBRE 2020

Un webinaire pour présenter au secteur privé l'ensemble de recommandations du Groupe de travail informel sur les MPME s'est tenu le 15 décembre 2020 et a attiré plus de 200 participants. Des observations liminaires ont été faites par S.E. Mme Victoria Francolino, Vice-Ministre des affaires économiques internationales de l'Uruguay, M. Yi Xiaozhun, Directeur général adjoint de l'OMC, M. John Denton, Secrétaire général de la Chambre de commerce internationale, et Mme Pamela Coke-Hamilton, Directrice exécutive du Centre du commerce international.

La Vice-Ministre Francolino a ouvert le webinaire, notant que les MSMEs étaient non seulement au cœur de chaque économie, mais aussi au cœur de la crise économique causée par la COVID-19. Compte tenu de la situation actuelle, ce premier résultat du Groupe de travail informel sur les MPME ne pouvait pas arriver à un moment plus opportun et était une preuve de flexibilité et de collaboration. Le DGA Yi a également pris note de cet accomplissement important du Groupe pour ce qui était de soutenir le commerce des MPME, soulignant que l'ensemble de textes pouvait renforcer la résilience des entreprises et appelant les participants au webinaire à partager activement leurs contributions en vue des travaux futurs. M. Denton a fait observer qu'il s'agissait d'un grand jour à la fois pour les MPME et pour l'OMC et que cela traduisait un mouvement de plus en plus marqué au sein de l'Organisation dans les domaines de négociation plurilatéraux, y compris le commerce électronique et la réglementation intérieure. Il a dit que l'ICC promouvait tous les éléments de l'ensemble de textes concernant les MPME et que ceux-ci étaient tout à fait pertinents pour ces dernières car il était toujours important de faire en sorte que le commerce fonctionne pour ces entreprises, en particulier pendant la pandémie de COVID-19. Mme Coke-Hamilton a salué le message fort de réaffirmation envoyé par l'ensemble de textes, qui montrait qu'il était possible de combler les lacunes lorsqu'il s'agissait de bâtir un système commercial plus inclusif et plus résilient. Elle a souligné que la COVID-19 avait montré la nécessité d'améliorer l'accès numérique et a dit que la communauté internationale ne pouvait pas reproduire ce qui s'était passé avec la fracture concernant la communication analogique lorsqu'il s'agissait de ces nouvelles technologies.

À la suite de ces observations liminaires, l'Ambassadeur Cancela (Uruguay) a lancé la présentation de l'ensemble de recommandations et déclarations du Groupe de travail informel sur les MPME, au cours de laquelle les différents délégués à l'origine de ces textes ont apporté des contributions et la page Web "Trade4MSMEs" a été présentée. Cette page Web est en cours d'élaboration et sera destinée à servir de source de renseignements commerciaux vérifiés pour les MPME et les responsables politiques.

Le webinaire s'est poursuivi par une discussion ouverte articulée autour de trois grands thèmes, à savoir la facilitation des échanges, l'accès au financement et aux paiements transfrontières et la numérisation, pour éclairer les travaux futurs du Groupe.

"... il faudra un accompagnement pour les MPMEs en termes d'exportation et notamment en matière d'Informations, de formations, d'Inspection Commerciales, de formalités douanières, de rencontres avec des Experts...etc. Surtout que beaucoup de pays africains ne disposent pas pour le moment de centre de promotion des exportations pour leurs Entreprises. Donc il faudra trouver une structure alternative pour accompagner ces entreprises dans leurs conquêtes à l'Etranger ."

– Lemine Vayda, Directeur Général du Commerce Extérieur (Directeur par Intérim)/ Ministère du Commerce, de l'Industrie et du tourisme de la Mauritanie

"La pandémie et la récession qui l'accompagne nous incitent à redoubler d'efforts pour surmonter les obstacles systémiques à la participation pleine et égale des femmes à l'économie en adoptant une approche soucieuse de l'égalité des genres pour l'élaboration des politiques commerciales, et à promouvoir l'autonomisation économique des femmes. Cela commence par le renforcement de la voix et du pouvoir des femmes dans la formulation de la politique commerciale, dans les négociations commerciales régionales et multilatérales et dans les instances connexes et inclut l'accès au financement dans les domaines existants et émergents, afin que les femmes puissent non seulement créer, mais aussi développer, leurs entreprises et passer de la micro-entreprise à la petite, moyenne et grande entreprise, ainsi que le fait d'établir des priorités et de mobiliser les marchés publics et privés pour recourir à divers fournisseurs, y compris les entreprises détenues par des femmes, qui représentent moins de 1% des marchés."

– Arif Zaman, Directeur Exécutif, Commonwealth Businesswomen's Network (CBWN)

Trade facilitation

The Group's package calls for the full implementation of the Trade Facilitation Agreement, recommends engagement with MSMEs when designing trade facilitation regulatory measures, encourages the exchange of TFA implementation experiences involving MSMEs, and encourages WTD Members to identify opportunities to adopt digital solutions to speed up customs procedures.

What trade facilitation solutions could the Group consider to support MSMEs?



Discussion sur la facilitation des échanges

La facilitation des échanges, le premier thème examiné dans le cadre du webinaire, a suscité des contributions importantes. Il a été convenu que ce sujet, qui comporte de nombreux aspects différents, était un sujet important à examiner par le Groupe de travail informel sur les MPME. Les participants ont noté que le système commercial était conçu pour les multinationales et pas forcément pour les petits acteurs. Il a été dit qu'aujourd'hui, alors que la mondialisation progressait et que de plus en plus d'entreprises voyaient les avantages du commerce, les responsables politiques devaient tenir compte des MPME et les inclure explicitement dans les réglementations. Pour parvenir, il a notamment été suggéré de faire en sorte que la voix de ces entreprises soit entendue, au travers d'un dialogue et de mesures de transparence, ainsi que de rendre plus évidents les moyens de faire fonctionner le commerce pour les MPME.

"La participation des entreprises est essentielle pour une mise en œuvre rapide mais sans heurts de l'Accord de l'OMC sur la facilitation des échanges. Les entreprises de toutes tailles devraient jouer un rôle actif dans ces processus au lieu d'être considérées comme de simples expéditeurs. Étant donné leur expérience pratique et leur connaissance du terrain, les MPME pourraient apporter beaucoup de valeur aux travaux des comités nationaux de la facilitation des échanges afin de supprimer la bureaucratie et d'améliorer l'efficacité." – Maria Laura Sluga, coordonnatrice générale des affaires internationales, Chambre de commerce de l'Argentine

"Considérant que les étudiants inscrits dans les programmes de Marketing international et de Gestion internationale seront les décideurs de demain pour exporter et pour l'internationalisation des organisations, il est important de les considérer dès maintenant dans l'écosystème d'exportation et de leur fournir les connaissances des marchés grâce aux agents de développement économique financés par leur parents! Ils se butent trop souvent à la fermeture des agences qui pourraient leur faciliter la voie à la connaissance...ce à quoi, la nouvelle plateforme d'information globale pourrait contribuer. Merci de l'avoir créée et de leur rendre accessible."

– Brigitte Prud'homme, DBA Professeure agrégée en Marketing, Directrice du Centre de Commercialisation internationale (CCI), Université de Moncton, Canada

En outre, la facilitation des envois de faible valeur a été mentionnée comme un domaine que le Groupe pourrait considérer comme bénéfique pour les petits négociants (voir ici pour plus de renseignements). Enfin, la question a été posée quant à la manière dont le Groupe répondait aux obstacles au commerce international rencontrés par les femmes, les jeunes et d'autres groupes marginalisés.

Pour l'avenir, il a été suggéré que le Groupe de travail informel de l'OMC sur les MPME collabore étroitement avec d'autres organisations de développement pour faire en sorte que les besoins de ces entreprises en matière de facilitation des échanges soient pris en compte, et il a été souligné qu'il fallait créer un environnement commercial favorable en éliminant les obstacles au commerce identifiés par les MPME elles-mêmes.

Discussion sur l'accès au financement et aux paiements transfrontières

S'agissant de l'accès au financement et aux paiements transfrontières, il a été noté qu'il y avait un problème lié à une surabondance de renseignements. On ne sait pas toujours bien quelle est la source la plus fiable lorsqu'il s'agit de ce sujet important pour les MPME. Toutefois, il a aussi été dit que plus il y avait de possibilités de financement pour ces entreprises, mieux c'était pour elles car de nouveaux types de prêts pouvaient être plus accessibles aux petites entreprises, sans les garanties traditionnelles associées aux emprunts. En outre, il a été souligné que si les banques privées hésitaient à prêter aux MPME, le gouvernement et les banques de développement devaient être encouragés à combler ce manque.

Bien que certaines des suggestions faites ne relèvent pas de la compétence de l'OMC, l'ICC a mis en avant son mémorandum de novembre 2020 intitulé "Priming Trade Finance to Safeguard SMEs and Power a Resilient Recovery From Covid-19", qui contenait une liste d'interventions susceptibles d'être parmi les plus utiles pour le financement des MPME.

Discussion sur la numérisation

Il a été souligné que la numérisation était plus importante que jamais et offrait des possibilités aux entreprises du monde entier, en particulier pendant la pandémie de COVID-19. Toutefois, il a été noté que la formation et l'éducation concernant ces nouvelles possibilités devaient être améliorées et que les difficultés générales en matière d'infrastructures, en particulier dans les économies en développement, constituaient un obstacle à la participation des MPME au commerce. Ces difficultés incluent le fait que de nombreuses MPME des économies en développement n'étaient pas enregistrées en raison du manque d'infrastructures numériques et, plus fonda-

Digitalization

The Covid-19 pandemic has underscored the importance of the digital economy for continuity of business operations and company resilience, especially for MSMEs.

How can the Group support digitalization to promote MSMEs' participation in international trade?

"On se refuse obstinément à traiter le problème de la fracture numérique; or cela offre une possibilité d'investissement dans le secteur des technologies de l'information et de la communication." - Sitshengisiwe Ndlovu, Organization of Women in International Trade

mentalement, le fait que ces entreprises luttent pour maintenir leur présence en ligne à cause de problèmes sur le réseau électrique.

Il a aussi été dit que la numérisation et la facilitation des échanges étaient étroitement liées. Il a été noté que le commerce sans papier était nécessaire pour permettre aux marchandises de traverser facilement les frontières. Toutefois, on a fait observer qu'une numérisation complète ne se concrétiserait que si les accords commerciaux étaient négociés sur la base d'une bonne compréhension technique et d'un objectif de numérisation complète.

"La pandémie de COVID-19 a mis en évidence la nécessité impérieuse d'un commerce plus dématérialisé. En outre, la technologie peut aider les MPME à économiser sur les coûts, à améliorer leur efficacité, à pénétrer de nouveaux marchés et à se développer. Le développement des compétences en technologies de l'information, l'échange de renseignements et la coopération entre les secteurs public et privé sont quelques-unes des stratégies qui pourraient être mises en œuvre pour encourager la transformation numérique des PME ." – Victor Dosoretz, fondateur et PDG de Mantra Beauty et Président d'ICC Argentina

3. PREMIÈRE RÉUNION ORDINAIRE DE L'ANNÉE

Le Groupe a tenu sa première réunion ouverte de l'année le 18 février 2021. La réunion, qui s'est déroulée en ligne, a été suivie aussi bien par des membres du Groupe que par des États non membres.

La réunion a commencé par des exposés présentés par des intervenants extérieurs sur des questions susceptibles d'intéresser le Groupe. La Global Express Association (GEA) a présenté un système flexible basé sur l'automatisation pour simplifier le recouvrement, à la frontière, des droits et taxes visant les envois de faible valeur, ce qui aide les MPME à exporter, en particulier par le biais du commerce électronique, et permet d'accroître l'efficacité du recouvrement des droits et taxes par les pouvoirs publics. Ensuite, le Centre des Nations Unies pour la facilitation du commerce et les transactions électroniques (CEFACT/ONU) a présenté au Groupe son concept de services intégrés pour les MPME dans le commerce international (ISMITE). La plate-forme ISMITE est un service intermédiaire non gouvernemental visant à regrouper divers services commerciaux tels que les services de dédouanement, de conseil juridique et d'assurance pour faire le lien avec les organismes publics chargés du commerce ou les guichets unique nationaux lorsqu'un achat est effectué ou qu'une commande est passée par une MPME ou auprès d'une MPME. Ensuite, l'OCDE a présenté des renseignements actualisés sur ses travaux concernant le financement des PME et l'entrepreneuriat, y compris un tableau de bord des types d'instruments financiers disponibles pour les PME dans près de 50 économies et un document à paraître sur le financement du commerce à l'ère du numérique. Elle a souligné la nécessité de disposer d'un cadre réglementaire cohérent pour améliorer l'interopérabilité. Enfin, Cybersecure Canada a présenté sa récente stratégie visant à améliorer la cybersécurité pour les MPME par la formation directe, la fourniture de matériel et d'outils et l'utilisation de plates-formes de commerce électronique pour protéger les utilisateurs, et en faisant en sorte que les solutions en matière de cybersécurité soient adaptées aux besoins des MPME. Lancée en 2018, cette stratégie est dans sa phase pilote jusqu'à la fin de l'automne 2021 et prévoit un programme de certification volontaire. Pour plus de détails sur ces exposés, cliquez ici.

Le Groupe a également reçu des renseignements actualisés présentés par d'autres comités de l'OMC sur leurs travaux concernant les MPME. L'Ambassadeur Rashidi Said (Malaisie), Président du Groupe de travail du commerce, de la dette et des finances, a noté une légère amélioration du financement du commerce après le premier semestre de 2020. Il s'est également félicité d'une communication présentée par la Côte d'Ivoire ([WT/WGTDF/W/98](#)) fondée sur l'annexe 6 de l'ensemble de textes concernant les MPME, qui visait à examiner comment l'accès des MPME au financement du commerce pourrait être facilité. Ensuite, M. Carlos Vanderloo (Canada), Président du



Bienvenue à l'Ukraine!

Le groupe de travail informel des MPME a accueilli l'Ukraine en tant que dernier membre du groupe lors de la réunion du 18 décembre 2021.

Comité des marchés publics, a noté que des progrès avaient été faits concernant le programme de travail sur les PME, un projet de rapport final ayant été établi, et a mis en lumière les travaux du Comité relatifs au portail [e-GPA](#), qui offrait un point d'accès intégré aux renseignements sur l'accès aux marchés au titre de l'Accord, ainsi qu'aux renseignements connexes que les Parties à l'AMP s'étaient engagées à fournir. Enfin, le Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce (STDF) a présenté des renseignements actualisés, y compris ses travaux sur les certificats phytosanitaires électroniques (un webinaire récent est disponible [ici](#)).

Le Mexique a lui aussi fourni au Groupe des renseignements actualisés sur l'état d'avancement de la plate-forme Web "Trade4MSMEs", qui vise à rassembler des renseignements commerciaux pour les MPME et les responsables politiques. La phase initiale, "Discovery", a été achevée et les travaux portent maintenant sur la phase "Alpha", qui comprend la conception initiale et le prototypage. Un lancement progressif est prévu pour la Journée des MPME à la fin de juin 2021.

Enfin, les Membres ont abordé la question de l'organisation des travaux du Groupe pour 2021, qui couvrait trois sujets. Premièrement, la mise en œuvre de l'ensemble de textes a été désignée comme une priorité essentielle, y compris la meilleure façon de porter ces questions à l'attention des comités permanents de l'OMC. Deuxièmement, des discussions informelles seront planifiées le mois prochain pour discuter de l'objectif du Groupe pour la douzième Conférence ministérielle. Enfin, des suggestions ont été faites concernant de nouvelles questions à examiner par le Groupe, comme la cybersécurité, l'innovation et les jeunes entreprises, et la facilitation des échanges, y compris les guichets uniques et les OEA.

4. EXPOSÉS PRÉSENTÉS AU GROUPE DE TRAVAIL INFORMEL SUR LES MPME

La Global Express Association

La Global Express Association (GEA), anciennement appelée IECC (Conférence internationale des courriers express), est une association à but non lucratif représentant les principales entreprises internationales de livraison express auprès des organisations internationales. La GEA a présenté au Groupe une [vidéo](#) montrant comment Internet avait permis aux MPME de participer davantage au commerce et le fait que le volume des envois de petits colis avait augmenté de façon spectaculaire ces dernières années.

Toutefois, les procédures douanières, conçues pour les envois volumineux, n'avaient pas suivi cette évolution, ce qui causait des difficultés pour de nombreux petits négociants à la frontière.

Pour remédier à cela, la GEA a proposé un système comportant trois options à examiner par les gouvernements nationaux pour simplifier le processus et concentrer les formalités à la frontière sur la santé, la sécurité et la sûreté plutôt que sur un recouvrement inefficace des impôts. La première option consisterait à éliminer les droits spécifiques pour les colis dont la valeur est inférieure à un certain montant et à appliquer à la place un taux forfaitaire sur ces importations à la frontière. La deuxième option consisterait à suivre le modèle mis en œuvre par le Canada pour les importations dont la valeur est inférieure à un certain seuil, qui prévoit trois catégories tarifaires (par exemple tous les textiles sont regroupés dans la première catégorie), avec un seul et même droit pour tous les produits de la catégorie plutôt que des milliers de codes du SH pour chaque produit. Cela réduirait considérablement les difficultés de classification. La troisième option consisterait à éliminer complètement les droits d'importation, comme en Australie et à Singapour, et à mettre en place, au lieu de cela, une taxe sur les biens et services ou une taxe sur la valeur ajoutée (TVA) à l'importation.

Des renseignements complémentaires sur la proposition de la GEA sont disponibles [ici](#).

CEFACT-ONU

Le Centre des Nations Unies pour la facilitation du commerce et les transactions électroniques (CEFACT-ONU) est un organe intergouvernemental subsidiaire de la Com-

mission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE-ONU) et sert de point de contact au sein du Conseil économique et social de l'ONU pour les recommandations concernant la facilitation des échanges et les normes du commerce électronique. Il a une composition mondiale et ses membres sont des experts d'organisations intergouvernementales, d'autorités de différents pays et des milieux d'affaires (pour plus de renseignements, cliquez [ici](#)).

Le CEFAC-ONU a présenté au Groupe des renseignements sur le projet de services intégrés pour les MPME dans le commerce international (ISMIT), qui a été achevé et approuvé depuis sa présentation initiale en 2019. La plate-forme ISMIT est un portail unique destiné à faire le lien entre une transaction effectuée sur une plate-forme de commerce électronique et les guichets uniques nationaux ou les autres procédures douanières et commerciales officielles. Bien qu'elle soit semblable à un guichet unique en ce sens qu'elle vise à faire le lien entre les négociants et les procédures réglementaires et qu'elle offre des moyens de rationaliser le processus officiel en matière de commerce, elle n'est pas gérée par le gouvernement et pourrait être proposée par de nombreux fournisseurs privés et non gouvernementaux. Il est également prévu que le portail ISMIT offre d'autres services en matière de dédouanement, de conseil juridique, d'assurance, de logistique, de paiement des opérations en devises, etc. et sert même de source d'information sur l'historique des transactions des petits commerçants à des fins d'accès au financement.

On trouvera plus de renseignements sur le portail ISMIT dans le livre blanc de la CEE-ONU, disponible [ici](#).

OCDE

Le Groupe de travail de l'OCDE sur les PME et l'entrepreneuriat est une plate-forme mondiale de discussion sur la politique relative aux PME. Il établit une publication périodique intitulée Perspectives de l'OCDE sur les PME et l'entrepreneuriat, qui examine les tendances récentes et émergentes concernant ces deux éléments et dont l'édition de 2021 sera axée sur la COVID-19. L'exposé a mis en lumière [le Tableau de bord de l'OCDE sur le financement des PME et des entrepreneurs](#), récemment mis à jour, qui contient des renseignements sur 48 économies et un chapitre thématique sur l'évolution des politiques de financement des PME. Au cours de l'exposé, il a également été noté qu'un document à paraître sur le financement du commerce à l'ère du numérique, établi en coopération avec l'OMC, serait bientôt publié.

L'exposé a également montré que les MPME étaient au cœur de la pandémie de COVID-19 et que le nombre de faillites devrait augmenter fortement en 2021. La plupart des économies ont mis en œuvre des mesures de soutien aux entreprises, en commençant par le report des versements et l'élargissement de l'accès au crédit, et se sont tournées vers des politiques structurelles telles que l'accélération de la numérisation et de l'internationalisation. Beaucoup de nouvelles options existent théoriquement pour aider les MPME à l'ère du numérique, mais des difficultés subsistent. D'un point de vue politique, des efforts doivent être faits pour numériser l'ensemble du processus de financement, l'interopérabilité doit devenir une priorité, les banques doivent être encouragées à fournir des solutions numériques et, enfin, les MPME elles-mêmes doivent avoir accès à des outils numériques.

CyberSecure Canada

Bien que de nombreuses PME pensent qu'elles sont trop petites pour être visées par une cyberattaque, les données de Verizon pour 2019 indiquent que plus des deux cinquièmes des attaques étaient dirigées contre des PME. Pour remédier à ce problème, le [Centre canadien pour la cybersécurité](#) a créé CyberSecure Canada, une initiative de partenariat en matière de cybersécurité pour les PME. La stratégie nationale du Canada en matière de cybersécurité, administrée par l'intermédiaire du Centre pour la cybersécurité, a trois objectifs de haut niveau: accroître la résilience des systèmes canadiens; promouvoir un écosystème numérique innovant et adaptatif en utili-



sant les compétences et les talents; et permettre un leadership, une gouvernance et une collaboration efficaces.

CyberSecure Canada est un programme de certification volontaire fondé sur 13 "domaines de contrôle de la sécurité" ou meilleures pratiques en matière de cybersécurité, comme l'élaboration d'un plan d'intervention en cas d'incident, la création de systèmes de sauvegarde de données avec cryptage et la mise en œuvre de protocoles d'authentification des utilisateurs. Lancé en 2018, le programme est actuellement dans sa phase pilote jusqu'à l'automne 2021, date à laquelle il deviendra une norme nationale canadienne. Des

activités de sensibilisation et de communication sont en cours; quatre certificats ont déjà été délivrés et 175 PME suivent le processus de certification. CyberSecure Canada envisage aussi de participer à d'autres initiatives nationales, y compris le dispositif [Cyber Essentials](#) du Royaume-Uni et le programme Cybersecurity Maturity Model Certification ([CMM](#)) des États-Unis, pour garantir la reconnaissance mutuelle et la réciprocité.



**CYBERSECURE
CANADA**

5. EPING – COMMENT LA PLATE-FORME AIDE À SUIVRE L'ÉVOLUTION DES PRESCRIPTIONS RELATIVES AUX PRODUITS SUR LES MARCHÉS D'EXPORTATION ET À S'ADAPTER À CETTE ÉVOLUTION

Il peut être difficile pour les MPME de rester informées de l'évolution des prescriptions relatives aux produits sur les marchés d'exportation. Il peut être encore plus difficile de comprendre les nouvelles réglementations et de traiter les problèmes commerciaux potentiels que ces réglementations pourraient poser. Cependant, pour éviter toute perturbation des échanges, il est essentiel que les MPME puissent se conformer aux nouvelles prescriptions et traiter ces problèmes bien à l'avance. Faisant fond sur les dispositions relatives à la transparence contenues dans les Accords de l'OMC sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS) et sur les obstacles techniques au commerce (OTC), ePing aide à surmonter ces difficultés.

Conformément aux Accords SPS et OTC, les Membres de l'OMC sont tenus d'informer les autres Membres lorsqu'ils prévoient de modifier leur réglementation concernant les prescriptions relatives aux produits ("règlements techniques" ou "procédures d'évaluation de la conformité" dans le jargon de l'OMC). Cela se fait au moyen de notifications SPS et OTC, des fiches d'information de deux pages sur la réglementation projetée qui contiennent aussi un bref résumé de la réglementation, des produits visés et de l'objectif recherché. Sur ePing, une plate-forme en ligne accessible au public, les utilisateurs peuvent s'inscrire pour recevoir des alertes quotidiennes ou hebdomadaires par courriel concernant ces notifications SPS et OTC et recevoir ainsi des renseignements propres aux marchés et aux produits qui les intéressent. Par exemple, les MPME exportant des textiles vers le Canada et le Mexique peuvent indiquer qu'elles souhaitent recevoir les notifications relatives aux réglementations visant les textiles publiées par le Canada et le Mexique. Cette option de filtrage est essentielle car plus de 5 000 notifications SPS et OTC sont présentées chaque année à l'OMC, dont seulement quelques-unes sont pertinentes pour une MPME donnée.

Les Accords SPS et OTC traitent aussi de plusieurs mesures de suivi qui peuvent être prises après réception d'une notification. Par exemple, les Membres devraient permettre à la fois aux Membres de l'OMC et aux parties prenantes de formuler des observations sur la réglementation projetée et ces observations



devraient être prises en compte lors de la rédaction du texte final de la nouvelle réglementation. En outre, les accords en question prévoient des obligations d'échange de renseignements et d'autres procédures pour répondre aux éventuelles préoccupations commerciales liées aux réglementations projetées. ePing aide les parties prenantes à mieux comprendre les

mesures projetées et facilite l'adoption de mesures de suivi en favorisant la communication entre les parties prenantes aux niveaux national et international. La plate-forme comprend une liste des points d'information, qui offrent souvent une aide de première ligne pour les questions SPS/liées aux OTC et qui doivent fournir sur demande des renseignements concernant les notifications. ePing inclut aussi un forum national et un forum international. Sur le forum national, une mesure peut être examinée au niveau national, et sur le forum international, des renseignements additionnels (tels que les traductions) peuvent être ajoutés pour aider à comprendre la mesure. En outre, les points d'information et les autres fonctionnaires gouvernementaux travaillant sur les questions SPS et liées aux OTC peuvent bénéficier de droits d'administrateur spéciaux sur ePing pour communiquer via cette plate-forme avec les abonnés nationaux, y compris les MPME.

La plate-forme ePing est accessible à l'adresse www.epingalert.org. Pour plus de renseignements sur cet outil, veuillez envoyer un message à l'adresse eping@wto.org.

ePing: [vidéo de présentation](#)

[ePing: tutoriel sur la création d'une alerte concernant les notifications liées à la COVID-19](#)

POURQUOI UN GROUPE DE TRAVAIL INFORMEL POUR LES MPME?

Le Groupe de travail informel sur les MPME est une coalition de 91 Membres de l'OMC à différents stades de développement et de toutes les régions du monde qui ont en commun l'ambition d'améliorer l'accès aux marchés mondiaux pour les micro, petites et moyennes entreprises (MPME). Aujourd'hui, 95% des entreprises dans le monde sont des MPME. Bien qu'elles représentent 60% de l'emploi total dans le monde et entre 80 et 99% des entreprises immatriculées dans chaque pays, elles restent sous-représentées et se heurtent à un grand nombre d'obstacles lorsqu'elles veulent s'insérer dans le commerce international. Or lorsque les MPME réussissent à accéder aux marchés internationaux, elles peuvent alors jouer un rôle de catalyseur et permettre ainsi une meilleure répartition des retombées du commerce entre toutes les sections de l'économie. Le Groupe de travail informel sur les MPME entend agir pour que le système multilatéral produise ces retombées économiques grâce à une intégration plus poussée des MPME dans le commerce mondial.

Le Groupe de travail informel sur les MPME a été institué par une déclaration conjointe adoptée à la faveur de la Conférence ministérielle de Buenos Aires en 2017. Cette déclaration trouve son origine dans une proposition de 2015 des Philippines présentant les MPME comme un secteur dynamique, et suggérant que "le Conseil général examine l'arrangement le plus approprié pour faciliter les discussions". En juillet 2016, le Brunéi Darussalam, la Malaisie, les Philippines, la RDP lao, Singapour et la Thaïlande ont rendu compte d'un atelier tenu en juin sur le thème "Accroître la participation des micro, petites et moyennes entreprises (MPME) au commerce international" qui visait à faire mieux connaître le rôle des MPME dans le commerce international. En mai 2017, au Conseil général, un groupe de 47 Membres (en comptant les Membres de l'UE à titre individuel) a

«Les MPME sont fondamentales pour nos économies - un gagnant -gagnant pour tout le monde - et l'emploi, et nous travaillons pour développer le potentiel des MPME dans le commerce international» - S.E. M. José Luis Cancela de l'Uruguay, Coordinateur du Groupe

lancé un dialogue informel sur les MPME présidé par S.E. M. l'Ambassadeur Héctor Casanueva (Chili). En juin 2017, l'Argentine, le Brésil, le Paraguay et l'Uruguay ont présenté une proposition visant à élaborer un programme de travail qui couvrirait des domaines tels que l'information et la transparence, la facilitation des échanges, le commerce électronique et le financement du commerce. Plusieurs ateliers, dont un sur les expériences régionales et nationales, se sont tenus en octobre 2017 dans la perspective de la onzième Conférence ministérielle afin de faire prendre conscience aux Membres de l'utilité d'un forum spécifique où débattre de la question des MPME à l'OMC. Un projet de déclaration ministérielle a été distribué avant la onzième Conférence ministérielle (veuillez [cliquer ici](#)).

LE GROUPE DE TRAVAIL INFORMEL SUR LES MPME, POUR QUOI FAIRE?

Dans leur Déclaration conjointe de 2017 portant établissement du Groupe de travail informel, les Membres se sont engagés à examiner et à identifier des "solutions horizontales et non discriminatoires" pour améliorer la participation des MPME au commerce international. Le Groupe de travail informel cherche à élaborer des solutions qui s'appliqueraient à toutes les entreprises mais qui pourraient être particulièrement avantageuses pour les MPME, tout en tenant compte des besoins propres aux pays en développement.

Coordonnateur général: S.E. M. l'Ambassadeur José Luis Cancela (Uruguay) (depuis janvier 2018).

Composition du Groupe de travail informel:

Afghanistan; Albanie; Antigua et Barbuda; Arabie saoudite; Argentine; Arménie; Australie; Belize; Brésil; Brunéi Darussalam; Canada; Chili; Chine; Colombie; Costa Rica; Côte d'Ivoire; Dominique; El Salvador; Équateur; Fédération de Russie; Grenade; Guatemala; Guyana; Honduras; Hong Kong, Chine; Islande; Israël; Japon; Kazakhstan; Kenya; Liechtenstein; Macédoine du Nord; Malaisie; Mexique; Mongolie; Monténégro; Myanmar; Nicaragua; Nigéria; Norvège; Nouvelle-Zélande; Pakistan; Paraguay; Pérou; Philippines; Qatar; RDP lao; République de Corée; République de Moldova; République dominicaine; République kirghize; Royaume de Bahreïn; Royaume Uni; Saint Kitts et Nevis; Saint Vincent et les Grenadines; Sainte Lucie; Singapour; Suisse; Territoire douanier distinct de Taiwan, Penghu, Kinmen et Matsu; Turquie; Ukraine; Union européenne; Uruguay; et Viet Nam.

Groupe de Travail
Informel de l'OMC